

L'IMMIGRATION

L'EXIGENCE IMPOSÉE AUX EMPLOYEURS QUANT À LA CITOYENNETÉ DE LEURS EMPLOYÉS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet de la situation spéciale dans laquelle les employeurs se trouvent. Ils se demandent jusqu'à quelle date il faut remonter afin d'établir quels employés sont canadiens, immigrants reçus ou visiteurs. Je sais que le ministre devait examiner la question et je me demande s'il a une réponse à donner aux employeurs afin qu'ils sachent s'il faut remonter à six mois avant le 1^{er} janvier ou tout simplement ce qu'ils doivent faire.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit au député que je me renseignerais et que je lui communiquerais la réponse; malheureusement je suis occupé depuis mardi dernier. On est en train d'examiner la question et je pense que nous ne prendrons pas de mesures très sévères contre les employeurs qui ont employé des personnes n'ayant pas de visa avant le 31 mars, à moins qu'il y ait eu exploitation manifeste de la situation en raison d'autres facteurs.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE RELÈVEMENT DES SUBVENTIONS AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANS LES MARITIMES

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet de la réunion d'hier avec les premiers ministres des provinces de l'Atlantique. Étant donné que les articles de journaux relatifs à cette réunion sont contradictoires, peut-il dire à la Chambre s'il a accepté d'augmenter les subventions accordées au transport vers l'Ouest pour certains produits?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons discuté pendant deux heures avec les premiers ministres des provinces de l'Atlantique. Ils ont demandé une augmentation de 30 à 50 p. 100 des subventions pour le transport des marchandises. Nous avons décidé que la question serait examinée par le comité fédéral-provincial sur les transports dans les provinces Maritimes, pour voir comment on peut appliquer ce nouveau principe et faire ensuite rapport.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE DE MAINTIEN DU KILT DANS L'UNIFORME DES RÉGIMENTS ÉCOSSAIS DU CANADA

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Questions orales

Étant donné que les régiments des Highlands attirent plus de recrues que les autres unités de réserve, en partie à cause de l'uniforme traditionnel, le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'il examinera à nouveau la décision d'obliger ces unités à abandonner le kilt et accordera-t-il de nouveau les subventions d'entretien pour leurs uniformes?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucun règlement n'empêche les réservistes des régiments des Highlands de porter le kilt.

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—DEMANDE DE RECOURS À L'ARMÉE POUR LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE PROTECTION

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre veut-il nous indiquer quelle suite il a donnée aux deux télégrammes urgents qu'il a reçus, dont l'un provenait de la ville de Pickering et l'autre d'un groupe de particuliers, au sujet du besoin immédiat de fournir une aide militaire pour combattre les effets désastreux sur les propriétés riveraines de Pickering, effets non seulement des crues mais aussi des grands vents soufflant sur elles?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu les télégrammes en question. J'aimerais que les forces armées aident, de quelque façon que ce soit, à résoudre ce problème des crues. J'ai proposé cette aide, mais elle a été refusée jusqu'ici par l'organisme responsable, à savoir par l'Organisation des mesures d'urgence de la province d'Ontario.

Des voix: Quelle honte!

M. Cafik: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il y a plusieurs députés qui n'ont pas eu l'occasion de poser des questions supplémentaires. Avant de passer à l'ordre du jour, je donne la parole au député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo.

M. Cafik: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que je me sers ainsi du rappel au Règlement.

Une voix: Ne commencez pas.

Une voix: Personne d'autre ne l'a fait.

M. Cafik: Il est extrêmement important pour les intérêts que le ministre indique au moins aux autorités provinciales que de nombreux députés regrettent l'inaction de la province d'Ontario pour protéger les Ontariens.

Des voix: Bravo!